

Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous

Site internet de la commune : www.plouguin.fr - **Courriel :** mairie@plouguin.fr
 Plouguin également sur **facebook** - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

Taxi Plouguin : Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64
Correspondant de presse : Télégramme : J.Y. Tournellec 06.63.24.11.10 – jeanyvestournellec@bbox.fr. Ouest France : Agnès Gondar 06.63.69.54.31 – agnesof@bbox.fr
M. Prietz, conciliateur de Justice, sur RDV au 02.98.48.10.48.
Cabinet médical : 06.66.16.40.86.
Cabinet infirmier : 02.98.89.25.98

Véronique Prémel, infirmière libérale : 02.29.02.66.50.
Pharmacie de garde : Appelez le 32 37 et laissez-vous guider.
 Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus proche(s) de votre domicile. Cette information est également affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.
Médecin de garde : En cas d'urgence appeler le 15
Ambulance de garde : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06

« DISPOSITIF ARGENT DE POCHE »



Le dispositif argent de poche s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans. Il aura lieu les mardi 30 juin, jeudi 2, mardi 7 et jeudi 9 juillet, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les places seront limitées à 8 par demi-journée, et vous ne pourrez pas travailler le matin et l'après-midi.

Le travail demandé sera exclusivement en extérieur (nettoyage, sarclage, etc.)

Ceux qui souhaitent s'inscrire pour la 1^{ère} fois sont invités à retirer un dossier en mairie.

Pour ceux qui ont déjà un dossier, veuillez indiquer vos disponibilités par mail à :

christine.saliou@plouguin.fr

Inscriptions jusqu'au 23 juin dernier délai.



Soirée Ciné Drive

Pour vous changer les idées après de longues semaines de confinement, la mairie de Plouguin vous invite, le samedi 4 juillet prochain à un « ciné-drive ».

Soirée familiale et conviviale rappelant les projections de films en plein air typiques des années 50 aux Etats Unis

Vous pourrez assister, confortablement assis dans votre voiture, à la projection sur écran géant du film « **Les aventures de Tintin : le secret de la Licorne** » de Steven Spielberg.

L'accès au site sera gratuit mais les places étant limitées, la réservation est obligatoire et possible dès à présent à l'adresse mail : cineplouguin@gmail.com

Ecole publique du Petit Bois

Inscriptions pour l'année 2020-2021 : vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire (enfants nés en 2017, en 2018 ou nouvellement arrivés dans la commune).

En ces temps particuliers, pour connaître les modalités d'inscription, vous pouvez prendre contact avec Mme Dano, directrice, par mail : ec.0290830V@ac-rennes.fr.

L'école Sainte-Anne propose aux familles qui le souhaitent de venir découvrir ses locaux et rencontrer les enseignants. Tout en respectant le cadre strict du protocole sanitaire, l'équipe tient à créer un véritable accueil pour les familles intéressées.

Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec le chef d'établissement, Guillaume Dugois, par mail ou par téléphone : eco29.ste-anne.plouguin@e-c.bzh / 02.98.89.23.43

Bibliothèque municipale

L'assemblée générale de l'association « Les livres de nos Moulins » aura lieu le mardi 30 juin 20h00 à « la grange ».

Ordre du jour : bilan 2019, projets 2020, questions diverses, élections (remplacement du 1/3 sortant).

Si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles ou faire partie du conseil d'administration, vous êtes invités à vous manifester dès à présent auprès de la bibliothèque bibliotheque.plouguin@wanadoo.fr

Réouverture de la bibliothèque ce samedi 20 juin, dans le respect des règles sanitaires bien entendu : port du masque obligatoire, lavage des mains à l'entrée, nombre limité de personnes dans la bibliothèque. Il vous est demandé, dans la mesure du possible, de venir seul(e) pour toute la famille, ou à tour de rôle.

Un(e) bénévole sera présent(e) à l'entrée pour expliquer le fonctionnement.

Pour le moment, deux horaires hebdomadaires d'ouverture sont prévus : le mercredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 16h30.

Menus du restaurant scolaire

Lundi 22 juin	Mardi 23 juin	Jeudi 25 juin	Vendredi 26 juin
Carbonara	Salade de cervelas	Carottes râpées	Salade de riz
Torti	Aiguillettes de poulet	Calamar à la romaine	Rôti de bœuf froid / ketchup
Emmental	Courgettes BIO	Semoule BIO	Haricots verts
Fruit de saison	Barre Bretonne	Yaourt sucré	Crème dessert chocolat



Redevance ordures ménagères 2020

Les factures seront adressées à partir du 25 juin. Les usagers en prélèvement automatique, à l'année ou en 4 fois, le **prélèvement** aura lieu le 15 juillet.

Les règlements par chèque seront à transmettre au centre d'encaissement des Finances Publiques de Rennes. Vous pouvez bien entendu toujours régler votre redevance en ligne en vous rendant sur le site <http://www.pays-des-abers.fr> ou par virement bancaire avec le code BIC et IBAN présent à l'arrière de l'avis des sommes à payer.

Pour tous renseignements, le service facturation est à votre disposition au 02.90.85.30.18 ou par mail à : facturation@pays-des-abers.fr

ATTENTION : les usagers ayant fait le choix du **prélèvement en 4 fois** seront, **exceptionnellement cette année suite à la crise sanitaire du Covid19, prélevés en 3 fois et non 4 (15 juillet, 15 septembre et 15 novembre)**.



Recensement militaire :

Tous les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les 3 mois

suivant la date anniversaire de leurs 16 ans. Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion. Les jeunes se présenteront en mairie, munis du livret de famille et de la carte d'identité.

Horaires des messes : samedi 20 juin à 18h00 à Portsall et à Milizac. Dimanche 21 juin à 11h à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.



En raison du lavage du réservoir de la commune le mardi 23 juin, des variations de pression et des phénomènes d'eau sale pourront être constatés sur le réseau de distribution d'eau.

Merci de votre compréhension.

PETITES ANNONCES

Vends, sur Plouguin, vélo VTC (tous chemins). Etat neuf (- de 4 ans), peu roulé. 21 vitesses (3x7), garde-boues, freins en bon état. Vélo mixte homme et femme. Prix : 400 € à débattre. Tel : 06.41.08.32.82.

Recherche une personne pour soutien de maths et physiques, pour un élève de 3^{ème}, 2 fois par semaine le matin. Contact : 07 50 25 91 59.

Donne un coq, né le 28 juillet 2019. Renseignement au 06 49 16 93 39 (entre 19 heures 30 et 21 heures).

ANNONCES COMMERCIALES

Le Madatao propose un **chili con carne** le jeudi 25 juin. Réservation au 02.98.89.21.66 (sur place ou à emporter).

Les serres de Gouranou sont ouvertes de 13h30 à 17h30 tous les jours du lundi au vendredi.

Promotion sur les annuelles :

1 plant acheté = 1 plant offert (géranium, surfinia, bégonia, œillet d'inde, gazania, verveine etc.).

Vous y trouverez un grand choix de plantes vivaces, de légumes, etc.

Nous continuons également le drive : 02.98.48.11.86.

A louer, dans le bourg de Plouguin et en impasse, **maison de plain-pied**, en parfait état, séjour, cuisine, 3 chambres, grand garage, jardin autour. Libre immédiatement. Loyer : 650 €.

Agence Beniguet – Ploudalmézeau.

02 98 38 10 90 - www.beniguet.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Gars de Saint-Majan

Renouvellement des licences - saison 2020-2021 :

Les permanences se dérouleront tous les samedis matins, de 10h30 à 12h00, au stade Jo Thomas.

Patiner à Plouguin

Ouverture des inscriptions pour la saison prochaine

L'association accueille les enfants à partir de 3 ans.

Pratique en loisir ou en compétition.

3 essais gratuits possibles en septembre

Location de patins possible.

Informations et inscriptions au 06.72.28.38.17 ou par mail : patineraplouguin@gmail.com

Tennis Plouguin – Saint-Pabu

Suite aux nouvelles décisions prises par le ministère des sports et la FFT, et à l'accord donné par la municipalité de Saint-Pabu, il est à nouveau possible de pratiquer le tennis dans la salle de tennis et la salle omnisports de Saint-Pabu, tout en respectant les gestes barrières et les consignes spécifiques au tennis.

Les informations principales :

- Lire les consignes affichées à l'entrée de la salle,
- La réservation des courts s'effectue sur TennisLibre,
- Compléter le formulaire de reprise d'activité et le transmettre à l'adresse : famthom2@icloud.com
- La pratique du double est maintenant autorisée,
- Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après la séance,
- Chaque joueur apporte ses balles, porteuses d'un signe distinctif, et chacun sert uniquement avec ses balles marquées,
- Pas de poignée de main à la fin de la partie.